

Pour recevoir gratuitement tous les mois la Lettre de la Direction générale des entreprises : www.industrie.gouv.fr/abonnementlettre.dge

DOSSIER : LES ÉCOTECHNOLOGIES

La protection de l'environnement a donné naissance à un secteur d'industrie en plein essor, dans lequel la France occupe des positions mondiales fortes.

Voir p. 2 et 3.

Pôles de compétitivité

55

Le Comité interministériel d'aménagement et de compétitivité des territoires (CIACT), qui reprend en les élargissant les missions du CIADT, a validé le 14 octobre les projets de contrats-cadre de 55 pôles de compétitivité. Les derniers projets devraient être agréés mi-novembre. Les pôles seront mis en place avant la fin de l'année, soit moins de six mois après leur labellisation.

► www.industrie.gouv.fr/portail/politiques/index_polecomp.html
► fabrice.leroy@industrie.gouv.fr

Les précédents dossiers de la Lettre : 1. Les comités professionnels de développement économique 2. Le véhicule propre et économe 3. L'année du Brésil 4. L'avenir des industries chimiques 5. La métrologie légale 6. Eurimus II et la R&D en microsystèmes 7. Les pôles de compétitivité www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/dge/pdf/lettre.dge.pdf

EN BREF

LyonBioPole

Sur un marché de la santé humaine en pleine croissance (environ 700 milliards de dollars en 2004), le pôle de compétitivité mondial LyonBioPole affiche une double ambition :

- Développer un bouclier sanitaire contre les maladies infectieuses en particulier les infections nosocomiales, les bactéries résistantes aux antibiotiques, les nouvelles pandémies virales (grippe aviaire),
- Proposer des approches préventives et thérapeutiques innovantes (biomédicaments, vaccins thérapeutiques) pour appréhender de façon complète les maladies infectieuses.

Ce pôle rassemble, avec l'appui des collectivités locales, des grandes entreprises comme Mérieux, BioMérieux, Sanofi Pasteur, des PME innovantes comme Flamel, Genoway, Opi, Protein'expert, Transgene... des centres de recherche comme l'INSERM, le CNRS, le CEA Grenoble, le Cancéropôle Lyon-Auvergne-Rhône-Alpes, les hôpitaux de Lyon et de Grenoble, ainsi que des universités et écoles comme l'Université Claude Bernard, l'Université Joseph-Fourier, l'ENS Lyon...

Les entreprises de la région Rhône-Alpes maîtrisant les mêmes technologies sont invitées à se renseigner auprès de LyonBioPole en vue d'une éventuelle participation à ses nombreux projets.

Président du pôle : Christophe Mérieux, vice-président R&D de BioMérieux

Contact pôle : François Guillemin, directeur du pôle

Contacts DGE : ► marianne.faucheux@industrie.gouv.fr et jean-paul.morlier@industrie.gouv.fr

Contacts Drire : ► david.pigot@industrie.gouv.fr

Nouvelle politique industrielle européenne

La Commission veut renforcer le tissu industriel européen (plus de 34 millions de personnes). Sa nouvelle politique industrielle adoptée le 5 octobre 2005 complétera les efforts des États membres. Elle prévoit un programme de travail à l'horizon 2007 avec d'une part sept initiatives horizontales – GHN compétitivité / énergie / environnement ; droits de la propriété intellectuelle ; amélioration de la réglementation ; recherche et innovation industrielle ; accès aux marchés ; amélioration des qualifications ; gestion des mutations structurelles – d'autre part sept initiatives sectorielles concernant la pharmacie, la biotechnologie, la chimie et l'industrie de défense, l'espace, les TIC, la construction mécanique, une série d'études sur la compétitivité (TIC, alimentaire, mode et design).

► http://europa.eu.int/comm/enterprise/enterprise_policy/industry/index_fr.htm

► thomas.fargeas@industrie.gouv.fr

Salon de la sous-traitance

Le Midest (www.midest.com), plus important salon mondial de sous-traitance, se déroulera du 15 au 18 novembre à Paris-Nord Villepinte, simultanément à Europlast, salon européen des plastiques, du caoutchouc et des composites, et à Maintenance Expo, salon des solutions maintenance pour l'industrie, l'immobilier et le tertiaire. Le Sessi animera deux conférences sur les marchés de la sous-traitance industrielle et les nouveaux réseaux d'entreprises le 15 novembre à 15 h 30 et le 18 novembre à 10 h 30 (hall 6 / R 33). Il diffusera aussi deux publications sur la sous-traitance industrielle et sur la plasturgie.

► www.industrie.gouv.fr/agora/manif/sa_autr_11_2005.htm

► jean-marc.cholet@industrie.gouv.fr

EN BREF

Innovation dans les métiers de la métallurgie

Secteur stratégique pour la France, la métallurgie se trouve à un tournant de son histoire du fait des regroupements d'entreprises et de l'ouverture des marchés. Un séminaire organisé le 24 novembre présentera les résultats d'une étude prospective réalisée auprès de plus de 200 entreprises pour la Direction générale des entreprises. Les opportunités d'innovation et les actions engagées par les acteurs du secteur seront présentées.

> www.industrie.gouv.fr/agora/manif/sa_autr_11_2005.htm

> gilles.le-marois@industrie.gouv.fr et philippe.guihard@industrie.gouv.fr

Table ronde consommateurs / opérateurs de télécommunications

François Loos a réuni le 27 septembre à Bercy les représentants des associations de consommateurs et des opérateurs de téléphonie et d'internet afin de progresser sur des thèmes comme la qualité des services, les tarifs ou le règlement des litiges. Des progrès importants ont été enregistrés sur des sujets tels que la gratuité du temps d'attente, les *hotlines*, la transparence des contrats ou la portabilité des numéros. Le point sur l'application des mesures retenues sera fait début 2006.

> www.industrie.gouv.fr/infopres/presse/somtable.html

> christophe.ravier@industrie.gouv.fr

Tableau de bord de l'acier

Le tableau de bord des prix de l'acier dans la filière automobile établi par la Direction générale des entreprises vient d'être mis à jour ; il est disponible en ligne avec une analyse du Sessi.

> www.industrie.gouv.fr/tabacier

> philippe.guihard@industrie.gouv.fr ou georges.honore@industrie.gouv.fr

Yves Chauvin, prix Nobel de chimie

Yves Chauvin, directeur de recherche honoraire à l'Institut français du pétrole, et les Américains Robert H. Grubbs et Richard R. Schrock ont reçu le prix Nobel de chimie 2005. François Loos a félicité Yves Chauvin, dont les travaux de recherche appliquée sur la métathèse en synthèse organique, effectués en liaison avec les entreprises, confortent la chimie respectueuse de l'environnement, l'un des enjeux majeurs du ministère de l'industrie.

> www.industrie.gouv.fr/portail/ministre/comm.php?comm_id=6291

> jo-michel.dahan@industrie.gouv.fr

LE DOSSIER

Les écotecnologies

Entretien avec Ghislaine Morin, Direction générale des entreprises, division industries de l'environnement

Imposées par la réglementation à leurs débuts, les écotecnologies forment aujourd'hui un vaste secteur transversal de l'économie. Les entreprises françaises y occupent des positions de premier plan au niveau mondial.



Les écotecnologies regroupent un ensemble très diversifié de savoir-faire et de techniques servant à mesurer ou à réduire l'impact sur l'environnement d'une activité, d'un procédé ou d'un produit. Une étude récente du ministère de l'industrie en recense 113. Certaines, comme la gestion de l'eau ou des déchets, sont anciennes ; d'autres, comme la réhabilitation des sols pollués ou les technologies de l'hydrogène, encore embryonnaires. Transversales le plus souvent, elles ne forment pas une filière homogène même si toutes relèvent de la préservation des ressources et de l'environnement.

C.A. des écotecnologies : 33,6 milliards d'euros en France en 2004

Ce chiffre d'affaires global se répartit en :

- Distribution et assainissement de l'eau : 18 milliards d'euros
- Récupération, gestion et valorisation des déchets : 14,5 milliards d'euros
- Lutte contre le bruit : 635 millions d'euros
- Pollution de l'air : 323 millions d'euros
- Paysages : 125 millions d'euros

Source : étude Direction générale des entreprises

Le marché principal des écotecnologies a longtemps été celui des collectivités locales. Aujourd'hui, il se déplace progressivement vers l'industrie : le secteur privé représente déjà 60 % du marché en Europe. Sa part est appelée à croître encore du fait de la réglementation du recyclage qui se met en place. D'autant plus que l'attitude des entreprises évolue : si les obligations environnementales demeurent pour elles une contrainte inéluctable, elles prennent aussi conscience de leur potentiel comme facteur de compétitivité et d'image. Ainsi que le montre une enquête annuelle du Sessi, les investissements pour protéger l'environnement progressent régulièrement : ils représentent déjà 4 % des investissements corporels des établissements

Les 7 principes d'action du Pexe

- mieux prendre en compte l'évolution des problématiques environnementales et les attentes des marchés,
- accroître la coordination entre les partenaires et favoriser l'émergence de pôles de compétences,
- utiliser pleinement le dispositif public de développement international des entreprises,
- développer des actions à l'initiative des partenaires territoriaux ou avec leur collaboration,
- placer les PME/PMI au cœur du dispositif Pexe,
- favoriser le développement des activités de services, d'études et d'ingénierie,
- renforcer le dialogue sur les grands enjeux et les échéances internationales.

> www.ubifrance.fr/pexe

> alain.griot@industrie.gouv.fr ou ghislaine.morin@industrie.gouv.fr

industriels et culminent même à 24 % dans le secteur de l'énergie, suivi par la chimie (19 %).

Les écotecnologies sont tantôt internalisées, tantôt externalisées vers des éco-entreprises. Certaines de celles-ci sont engagées depuis longtemps dans des partenariats public/privé qui ont conduit à la constitution en France de grands groupes industriels dans les secteurs de l'eau et des déchets. Premiers mondiaux dans les services à l'environnement, ils ont créé des centres de recherche et développent des technologies pour répondre aux grands enjeux de demain. Aux côtés de ces géants, un grand nombre d'éco-entreprises proposent des biens ou services spécialisés dans les secteurs de l'eau, des déchets, des sols, du bruit et de l'air, à titre curatif et de plus en plus à titre préventif. L'ensemble de ce secteur emploie en France plus de 150 000 personnes. Les pôles de compétitivité soulignent son importance : 31 d'entre eux englobent parmi leurs thématiques des sujets liés à l'environnement et au développement durable.

La Direction générale des entreprises accompagne à tous ses niveaux d'intervention l'essor des éco-entreprises.

De l'amont vers l'aval, elle :

- s'assure, lors de l'élaboration des directives, lois et règlements, que les solutions retenues sont compatibles avec les technologies existantes,
- encourage et soutient la R&D ainsi que les démarches d'écoconception et de management environnemental,
- accompagne l'intégration des écotecnologies dans les entreprises par des aides au conseil, à l'investissement, au recrutement de spécialistes,
- appuie les initiatives en faveur de l'internationalisation des éco-entreprises.

Les éco-entreprises consacrent environ 3 % de leur chiffre d'affaires à la R&D. L'un des tout premiers appels à projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR) a été le Programme écotecnologies et développement durable (Precodd). La DGE travaille en étroite liaison avec les partenaires des écotecnologies : Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe), Ubifrance, Cemagref, Bureau de recherches géologiques et minières (BRGM)... et favorise leur concertation. Au sein de ce dispositif, les Drire sont compétentes à la fois dans le domaine de l'environnement et dans celui du développement industriel.

Elles entretiennent des contacts directs avec les entreprises.

Les actions à l'international, elles aussi, donnent lieu à une recherche de synergies. Elles s'organisent principalement autour du Plan export des éco-entreprises (Pexe) animé par l'Ademe et Ubifrance. Ce plan vise à accélérer le déploiement des éco-entreprises françaises à l'étranger. Aujourd'hui, on estime qu'elles se situent au 4^e rang mondial sur un marché en plein essor dont le volume total atteindrait déjà 400 milliards d'euros par an, dont 160 milliards de grands équipements situés pour plus de la moitié hors zone OCDE. Le Pexe a ainsi constitué plusieurs tables rondes et groupes d'action formés d'éco-entreprises et de leurs partenaires.

Partenaire du Pexe, la Direction générale des entreprises contribue à la promotion des éco-entreprises françaises, par exemple en organisant des programmes de rencontres avec des organismes publics étrangers.

Contact

➤ gislaine.morin@industrie.gouv.fr

Pour en savoir plus

➤ www.industrie.gouv.fr/portail/secteurs/eceentreprises.html

• Panorama des éco-entreprises :

➤ www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/dossiers/sect/RAPPORTFINAL20040210.pdf

• Tableau de bord des technologies de l'environnement :

➤ www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/synthesetde.pdf

• Base de données des 113 technologies de l'environnement :

➤ www.industrie.gouv.fr/base-tde/index.htm

• Enquête sur les dépenses pour protéger l'environnement :

➤ www.industrie.gouv.fr/observat/chiffres/sessi/enquetes/antipol.htm

Pollutec à Paris

Le Salon international des équipements, des technologies et des services de l'environnement Pollutec (www.pollutec.com) aura lieu à Paris-Nord Villepinte du 29 novembre au 2 décembre. Plus de 1 100 exposants et 40 000 visiteurs sont attendus. Pour la première fois, une convention d'affaires francilienne des éco-activités est organisée en partenariat avec les services du Conseil régional et la Drire Île-de-France.

➤ www.industrie.gouv.fr/agora/manif/sa_autr_11_2005.htm

➤ katia.thabourin@industrie.gouv.fr

L'acoustique innove et exporte

Entretien avec Laurence Aupetit, responsable export de Tisseyre & Associés et co-présidente du groupe « bruit » du Pexe

Au-delà de la lutte contre le bruit, l'acoustique développe des outils et solutions pour simuler des ambiances sonores. Encore très influencée par la réglementation, cette activité se développe à l'exportation.



La lutte contre le bruit est-elle le parent pauvre des écotecnologies ?

Pas dans l'esprit du public, en tout cas : depuis plus de dix ans, les sondages montrent que le bruit est la pollution numéro un pour les Français. C'est donc un problème politique majeur. Aujourd'hui, après l'avoir souvent ignoré du temps des « trente glorieuses », on tient compte du bruit dans les projets de construction de logements, de routes, de bureaux, de salles de conférence, etc. Les études d'impact préalables aux grands travaux portent sur le bruit aussi bien que sur l'eau ou les émissions.

Le marché connaît-il bien les possibilités de l'acoustique ?

Pas toujours. On voit par exemple des opérations de réhabilitation immobilière dans lesquelles on pose des doubles vitrages sans insonoriser les montants. Quand un problème de sonorisation se pose dans un lieu public, on commence en général par multiplier les haut-parleurs, ce qui aggrave la situation. Il est possible de faire bien mieux en choisissant l'emplacement des sources sonores, comme

nous l'avons fait récemment pour une grande gare parisienne. L'acoustique est un métier très particulier ; peu de bureaux d'études possèdent des compétences dans ce domaine. C'est pourquoi nous intervenons souvent en synergie avec d'autres spécialistes.

Peut-on innover en acoustique ?

Bien entendu ! Nous consacrons à la R&D au moins 10 % de notre chiffre d'affaires, voire 20 % certaines années. Nous avons développé des outils de calcul spécialisés que nous améliorons sans cesse grâce à de nouvelles données. Nous faisons aussi de la R&D collaborative avec des fabricants de matériaux, des tisseurs, des fournisseurs de l'automobile, etc. Avec Rockwool, par exemple, nous mettons au point dans le cadre d'un projet Predit (Programme de recherche et d'innovation dans les transports terrestres) des matériaux destinés au ballast des voies ferrées ; avec Plâtres Lafarge, nous avons créé une cloison spéciale pour les salles de cinéma.

L'acoustique est-elle un marché d'exportation ?

Oui, la France a de vraies compétences à faire valoir. Aujourd'hui, nous vendons le retour d'expérience français aux pays en expansion - nous leur évitons de faire les mêmes erreurs que nous ! La Chine - une de nos principales

zones de développement - cherche désormais à protéger ses logements contre le bruit. Elle construit les bureaux en façade et les habitations côté cour. Nos interventions à l'export sont très variées. Nous avons refait la salle d'assemblée royale de Riyad ; ailleurs, nous simulons les couloirs aériens d'un futur aéroport pour savoir combien de logements il faudra insonoriser. Le Pexe pourrait aussi avoir des retombées intéressantes ; en tout cas, le groupe de travail « bruit » est très efficace.

La réglementation a naturellement un impact sur votre activité...

Oui, mais bien des entreprises vont au-delà. Dans le secteur tertiaire, par exemple, les grands cabinets de conseil veillent au confort acoustique de leurs consultants, qui influe sur leur productivité. Les Comités d'hygiène et de sécurité sont également attentifs au bruit, et leurs observations sont souvent fondées. À l'exportation, la réglementation française est un argument. Nous nous efforçons d'ailleurs d'aider les pays étrangers à mettre en œuvre une réglementation proche de la nôtre : si nous parlons le même langage et si nous nous référons aux mêmes normes, les industriels français vendront plus aisément leurs produits.

➤ www.planete-acoustique.com

RÉSEAUX ET APPELS A PROJETS

IST (société de l'information)

La Commission européenne a publié un appel à propositions d'actions indirectes de RDT relevant de la priorité « Technologies de la société de l'information ». Il porte sur les systèmes audiovisuels en réseau et plates-formes individuelles, avec pour objectif de faire évoluer les systèmes et les applications audiovisuels dans des environnements convergents de diffusion et de communications IP. Numéro d'identification de l'appel : FP6-2005-IST-41. Date de clôture : 20 décembre.

► www.cordis.lu/ist/workprogramme/fp6_workprogramme.htm
 ► patrick.schouller@industrie.gouv.fr

Rappel : eContentplus

Objet : actions indirectes destinées à rendre les contenus numériques plus accessibles, plus utilisables et plus sûrs. Date de clôture : 24 novembre. À consulter sur le site Télécom, un aperçu en français des 109 projets déjà financés.

► www.telecom.gouv.fr/econtent
 ► lise.leroy@ddmedias.pm.gouv.fr et
 ► patrick.schouller@industrie.gouv.fr

Rappel : Safer Internet Plus

Objet : lutter contre les contenus illicites sur internet, promouvoir un environnement plus sûr. Date de clôture : 24 novembre.

► <http://europa.eu.int/saferinternet> et
 ► www.telecom.gouv.fr/programmes/siap/
 ► patrick.schouller@industrie.gouv.fr

NOS PUBLICATIONS

Atlas de l'industrie en Île-de-France

La nouvelle version de cet Atlas réalisé par la Drire Île-de-France en collaboration avec l'Insee et le Crocis (Centre régional d'observation du commerce, de l'industrie et des services) est disponible en ligne. Elle s'enrichira sous peu d'une rubrique « marchés à l'export ».

► www.industrie-iledefrance.org
 ► anne-marie.poinot@industrie.gouv.fr

Traitement et revêtement des métaux : une sous-traitance de proximité qui s'adapte aux défis environnementaux

Les entreprises investissent pour répondre à la réglementation environnementale, tandis que l'organisation du travail et le coût du transport les conduisent à exercer à proximité des commanditaires. Le marché reste donc régional, même si les capitaux étrangers sont de plus en plus présents. *4 pages des statistiques industrielles, n°211.*

► www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p211.pdf
 ► anne.boniou@industrie.gouv.fr

Le commerce électronique des entreprises et des ménages en quelques chiffres

Cette étude du Sessi passe en revue à l'aide d'une trentaine de tableaux commentés l'équipement et les achats en ligne des particuliers et des entreprises industrielles ainsi que les ventes en ligne de ces dernières.

► www.industrie.gouv.fr/observat/pdf/qcommerce.pdf
 ► raymond.heitzmann@industrie.gouv.fr

Enjeux pour l'industrie régionale Nord – Pas-de-Calais 2005

Cet ouvrage de la Drire s'appuie sur des informations recueillies au cours de plus de 220 entretiens de terrain, dont 180 avec des PMI et des groupes présents en région. Préfacé par Luc Rousseau, il analyse les 18 secteurs majeurs de l'économie régionale au regard de leur poids économique et de leur potentiel de développement. Chaque fiche est articulée en cinq parties : résumé, définitions et généralités, état des lieux régional et actualités, analyse stratégique et économique, bilan prospectif et actions. La première édition (2004) avait rencontré un grand succès : 60 000 téléchargements ont été enregistrés pour la version électronique.

► www.nord-pas-de-calais.drivre.gouv.fr
 ► bruno.sardinha@industrie.gouv.fr

Collaborer pour innover : un partenariat privé-public souvent de proximité

18 % des entreprises industrielles collaborent pour innover - avec un partenaire public (centre technique, laboratoire public...) dans la moitié des cas. 70 % des principales relations sont hexagonales ; le niveau européen apparaît le plus pertinent dans l'organisation interne des relations au sein des groupes. *4 pages des statistiques industrielles, n°212.*

► www.industrie.gouv.fr/biblioth/docu/4pages/pdf/4p212.pdf
 ► patrick.corbel@industrie.gouv.fr

EN BREF

Industrie chimique : période charnière

François Loos a annoncé lors des rencontres parlementaires du 6 octobre la création prochaine d'un Conseil stratégique de l'industrie chimique qui réunira pour la première fois à ce niveau chimistes et industries clientes. Sur le projet de règlement Reach, le ministre a fait valoir le 11 octobre au Conseil « Compétitivité » de Luxembourg la position pragmatique de la France sur deux points clés : 1° incitation au regroupement en consortium des industriels utilisant une même substance afin d'effectuer ensemble les tests requis, 2° meilleure adéquation entre les tests demandés et le risque identifié pour toutes les substances fabriquées ou importées dans des quantités comprises entre une et dix tonnes.

► www.industrie.gouv.fr/portail/ministre/comm.php?comm_id=6313

► alain.pesson@industrie.gouv.fr et
 ► jo-michel.dahan@industrie.gouv.fr

Biotechnologies en Europe, une initiative de la DGE

Pour combler le retard de la biotechnologie européenne, des organismes publics de dix pays européens ont constitué à l'initiative de la France Eurotrans-Bio, réseau européen de RDT collaborative transnationale pour les projets de PME dans le domaine de la biotechnologie. Il assurera sur les quatre prochaines années une coordination entre les 12 programmes nationaux impliqués dans des appels d'offres communs. Eurotrans-Bio lancera prochainement son premier appel à projets et organise une table ronde à l'occasion du 9^e European Biotech Crossroads qui se déroulera à Lille du 28 au 30 novembre.

► www.eurotransbio.net

► jean-paul.morlier@industrie.gouv.fr et
 ► marianne.fauchoux@industrie.gouv.fr

Journées techniques Dec'autex

Le projet Dec'autex (www.astrid.asso.fr), consacré au décor intérieur automobile, s'inscrit dans le cadre du pôle de compétitivité Véhicule du futur (www.vehiculedefutur.com). La 3^e édition des journées techniques de ce projet se déroulera à Mulhouse les 1^{er} et 2 décembre sur le thème : « Textile et plastique, comment innover dans le décor automobile ». Cette manifestation est soutenue par la Drire Alsace.

► www.alsace.drivre.gouv.fr

► philippe.lambalieu@industrie.gouv.fr ou
 ► michel.ferrandery@industrie.gouv.fr